

CONVOCAION CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie de Villers Le Lac, le :

JEUDI 21 SEPTEMBRE 2017 à 20 h 30

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments dévoués.

ORDRE DU JOUR – Session ordinaire

1°) Vente « Maison et usine MARGUET », rue Pasteur.

2°) Achat propriété « Tochot », rue des Clos Rondot.

3°) Achat parcelles de terrains appartenant à l'indivision TAILLARD, au lieudit « Les Bassots » (annexe 1).

4°) Demandes de subventions :

- Agrandissement groupe scolaire du centre
- Changement des fenêtres et volets de la Mairie
- Achat matériel informatique dans les écoles.

5°) Désaffectation de l'école **maternelle** du Chauffaud.

6°) Location de l'appartement anciennement utilisé pour l'école maternelle au Chauffaud.

7°) Location de l'appartement libéré par Mme Estelle STRUCHEN au-dessus de la cantine scolaire : 6, place St-Jean.

8°) Employés communaux :

- Changement des taux horaires de travail pour 4 agents (Claudine BINETRUY ; Fanny LHOMME ; Sylvie DUBOIS et Blandine HENRIET) suite à la réforme des rythmes scolaires et le retour à 4 jours d'école par semaine.
- Création d'un poste à 17.50/35^{ème} et nomination de Karine NAPPEY.

9°) Indemnités de gardiennage des Eglises communales (annexe 2).

10°) Adhésion à la Société Publique Locale (SPL) qui assure désormais les services de transports scolaires (annexe 3).

11°) Agglomération Urbaine du Doubs : avenant à la convention partenariale validant la substitution de la commune par la C.C.V.M. au sein de AUD (annexe 4 : modèle délibération de la commune de Morteau).

12°) Convention de partenariat entre la Commune et la Communauté de Communes du Val de Morteau pour les frais d'entretien du gymnase (annexe 5).

13°) Changement de nom de rue :

- « Champagne » devient la « Rue du Bois de Ban » (dans la continuité de la rue du Bois de Ban actuelle depuis le virage jusqu'à l'intersection de la route du Pissoux)
- La « Rue St-Jean » devient la « Rue Claude VERMOT ».

14°) Validation des commissions :

- Affaires scolaires des 03.07.2017 ; 14.09.2017 (ce dernier compte-rendu vous sera transmis par prochain mail)
- Urbanisme des 19.07.2017 ; 22.08.2017
- Bâtiments du 04.09.2017.

Validation de la commission M.A.P.A. du 22.08.2017 : choix d'une entreprise pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la Mairie.

15°) Questions diverses.

Fait à Villers Le Lac,
le 14 septembre 2017.
Le Maire,
Dominique MOLLIER